



Extrait du registre des décisions

Bureau du 04 juillet 2024

n° 123-24

Objet : *RS - Adhésion au groupement de commandes du SYANE (Syndicat des énergies et du numérique de la Haute-Savoie) pour la fourniture de gaz naturel et services associés*

- date de convocation le 28 juin 2024
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi quatre juillet dix-neuf heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bellecombe-en-Bauges, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 33

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	
Barby	Christophe Pierreton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Grégory Basin à Jean-Maurice Venturini - de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Arthur Boix-Neveu à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Alain Caraco - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Alexandre Gennaro à Philippe Gamen - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Josette Rémy à Vincent Boulnois - de Alain Thieffenat à Hervé Ferroud-Plattet - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fresso

• conseillers excusés : 8

Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Coendoz - Christelle Favetta-Sieyes - Max Joly - Sylvie Koska - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 04 juillet 2024

délibération n° 123-24

objet **RS - Adhésion au groupement de commandes du SYANE (Syndicat des énergies et du numérique de la Haute-Savoie) pour la fourniture de gaz naturel et services associés**

Thierry Repentin en l'absence de Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé du contrôle de gestion interne et externe, de la gestion déléguée, des moyens des services et de la commande publique, informe que pour assister les collectivités et établissements publics du territoire, le SYANE coordonne un groupement de commandes pour la fourniture de gaz naturel et services associés. Ainsi, les acheteurs soumis au code de la commande publique se mettent en conformité avec la législation, tout en optimisant la procédure de mise en concurrence.

Face à la complexité des marchés de l'énergie, il est dans l'intérêt de Grand Chambéry d'adhérer à ce groupement de commandes, afin de bénéficier de l'expertise et des ressources du SYANE.

Le SYANE prévoit de lancer la consultation à l'été 2024 pour un marché débutant au 1^{er} janvier 2026.

En tant que coordonnateur du groupement, il est chargé de la gestion de la procédure, de la signature et la notification des contrats, chaque membre étant en charge de leur exécution.

Une participation financière de l'ordre de 600 €, basée notamment sur la consommation annuelle de gaz, sera versée au coordonnateur du groupement.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les conventions de groupement de commandes,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** l'adhésion au groupement de commandes du SYANE pour la fourniture de gaz naturel et services associés,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer la convention de groupement de commandes jointe en annexe,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

123-24

Objet de l'acte :

RS - Adhésion au groupement de commandes du SYANE
(Syndicat des énergies et du numérique de la Haute-Savoie)
pour la fourniture de gaz naturel et services associés

Classification Préfecture :

1 - Commande Publique 4 - Autres types de contrats 1 -
Délibérations 3 - Autres

Date de l'acte :

04 juillet 2024

Annexe(s) :

Convention de groupement de commandes SYANE fourniture d
e gaz

Identifiant de télétransmission :

073-200069110-20240704-lmc1H31791H1-DE

Identifiant unique de l'acte :

lmc1H31791H1

Date de transmission en Préfecture :

09 juillet 2024

Date de réception en Préfecture :

09 juillet 2024

Date de publication sur le site internet:

mardi 09 juillet 2024